



Immobilier et patrimoine :

Une startup lyonnaise s'attaque aux charges de copropriété trop élevées

Lyon- Février 2016

Charges de copropriété trop élevées, syndic absent ou peu réactif, augmentation des honoraires des gestionnaires de presque 20% en 2014 (ARC)... les temps sont durs pour les copropriétaires. 3 entrepreneurs lyonnais ont le remède anti-crise et lancent en Novembre prochain, Copromatic un logiciel « connecté » et grand-public dédié à la gestion de copropriété, le service en plus.

Copromatic est une alternative complète aux syndics professionnels. Ni low-cost, ni 100% en ligne, la solution s'adresse aux syndics bénévoles et aux professionnels cherchant une solution indépendante et bien ficelée pour l'administration de biens.

« L'idée, c'est de donner toutes les clés aux copropriétaires qui souhaitent se passer d'un syndic pro. Copromatic est une solution balisée et sécurisante pour un syndic bénévole » nous explique Stanislas Limouzi, gérant d'une régie éponyme et co-fondateur de Copromatic.

Il y a d'abord un logiciel de gestion, avec un espace en ligne pour s'occuper de la copropriété : comptabilité, administratif, assemblées générales, ordres de service, gestion des sinistres, des mutations et des contentieux... Et puis il y a l'aspect humain. Les clients et utilisateurs peuvent joindre Copromatic à tout moment, et bénéficier de conseils et de formations dès qu'ils en ont besoin. Un espace de formation en copropriété leur est même dédié. Ils peuvent également faire appel à une équipe de juristes, de comptables et de spécialistes en immobilier grâce à leur formule à prix fixe sans dépassement.

Côté tarif, Copromatic joue la carte de la transparence et de la clarté. Trois offres sans engagement et sans dépassement, à 19€, 39€ ou 79€/mois et c'est tout.

Les copropriétaires peuvent découvrir la solution dès aujourd'hui sur www.copromatic.com.

Contact Presse :

Clémence Guilluy – clemence@copromatic.com - 06 67 37 34 42